

Bretagne



N° 61

Octobre 2017

Des inégalités de niveaux de vie peu marquées dans le pays de Brest

Brest métropole est plutôt moins concernée que les autres métropoles par les situations de pauvreté et les inégalités de niveaux de vie. À une échelle fine des territoires, près de la moitié des habitants réside dans un quartier mixte, présentant un équilibre entre revenus modestes, intermédiaires et aisés.

À l'échelle plus large du pays de Brest, les niveaux de vie et les caractéristiques des habitants permettent de distinguer cinq groupes de territoires homogènes. Ils traduisent en particulier l'histoire de ce territoire depuis les reconstructions de l'après-guerre jusqu'aux vagues successives de périurbanisation. Les principaux espaces urbains et les communes éloignées des grands pôles d'emplois présentent les taux de pauvreté les plus importants. Les couples biactifs et propriétaires résident en couronnes périurbaines, les plus aisés privilégiant la proximité de Brest.

Jean-François Hervé et Valérie Molina, Insee

Dans le pays de Brest comme ailleurs, le choix de résidence d'un ménage dépend des caractéristiques du logement recherché au regard des moyens financiers disponibles. En résultent des situations très diverses quant au lieu d'habitation, au nombre de pièces et à l'ancienneté du logement. Autre conséquence : certains ménages seront propriétaires et d'autres locataires. En termes de cohésion sociale ou de développement économique, il apparaît donc nécessaire de disposer d'éléments de diagnostic permettant de comprendre la structuration de l'habitat, et en particulier l'influence des revenus.

Une métropole de petite taille moins inégalitaire

Avec un peu plus de 190 000 habitants répartis sur huit communes, Brest métropole est la moins peuplée des métropoles françaises. La ville de Brest regroupe à elle seule les deux tiers de sa population. Les problématiques de pauvreté et d'inégalités, bien qu'existantes, ne se situent pas à la même échelle que dans les autres métropoles. D'une part, comparée aux autres (hors Paris), les situations de

pauvreté y sont moins fréquentes. Le taux de pauvreté (*définitions*) s'y établit ainsi à 12,1 % contre 15,5 % pour l'ensemble des métropoles hors Paris (*figure 1*). D'autre part, les écarts de niveaux de vie entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches sont aussi plus faibles (3,1 contre 3,8). Le niveau de vie médian (*définitions*) est légèrement moins élevé (19 820 € contre 20 100 €).

À l'instar des villes-centres des autres métropoles, les situations de pauvreté sont plus fréquentes à Brest que dans les autres communes de Brest métropole. Cela s'explique par la présence d'un parc locatif social important, concentrant des

ménages à faibles revenus. Ainsi, 15,6 % des habitants de Brest se situent sous le seuil de pauvreté (*définitions*). Toutefois, à Brest, le niveau des inégalités est proche de celui de sa métropole. Le niveau de vie des 10 % les plus pauvres est plus faible, de même que celui des 10 % les plus riches. Les ménages aux revenus les plus élevés choisissent vraisemblablement la première couronne ou le littoral pour s'installer.

Dans Brest métropole, il y a donc plutôt moins d'inégalités que dans les autres métropoles. Les inégalités ne préjugent toutefois en rien de la mixité sociale à l'échelle des quartiers de la métropole.

■ Moins de pauvreté dans Brest métropole

Principaux indicateurs de niveau de vie

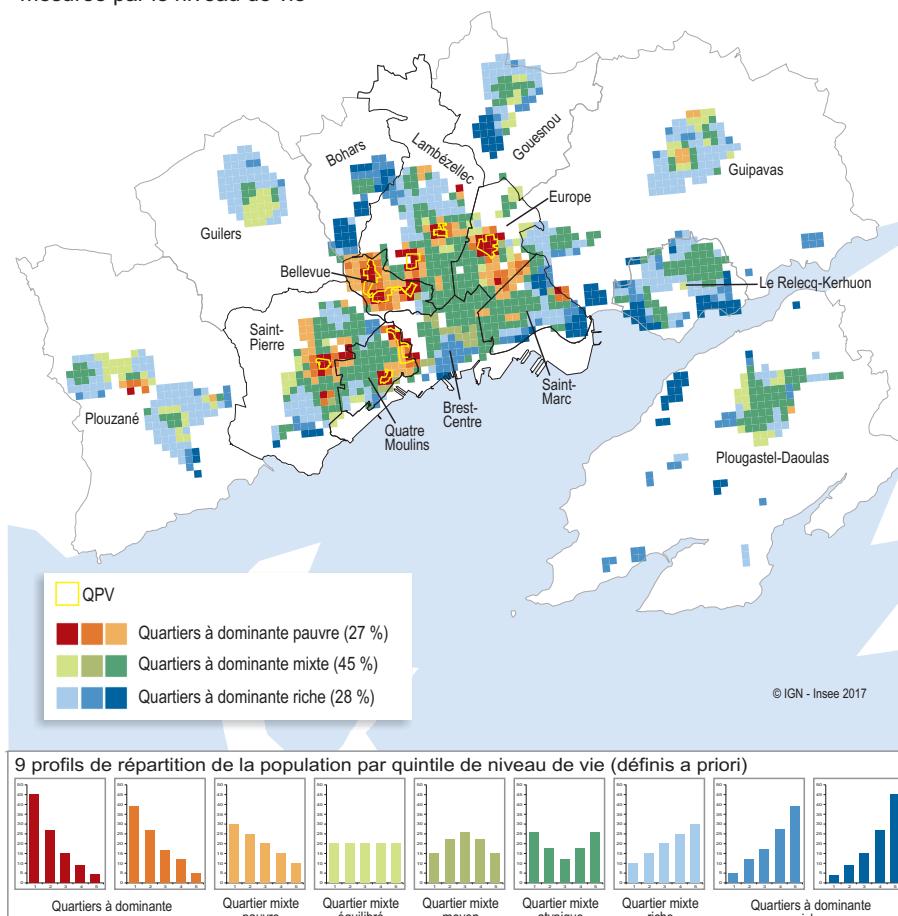
	Brest	Brest métropole	Ensemble des métropoles*
Ménages fiscaux	63 400	90 200	4 041 000
Population	124 400	191 900	9 105 000
Niveau de vie médian (en €)	18 550	19 820	20 100
Valeur du 1 ^{er} décile (en €)	10 240	11 180	10 100
Valeur du 9 ^e décile (en €)	33 100	34 860	38 260
Rapport interdécile	3,2	3,1	3,8
Taux de pauvreté (en %)	15,6	12,1	15,5

* hors Paris.

Source : Insee, Filosofi 2012 - DGFiP - Cnaf - Cnav - CCMSA.

2 45 % de la population habite en zone mixte

Cartographie de la mixité sociale dans Brest Métropole mesurée par le niveau de vie



Source : Insee, Filosofi 2012 - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA

Mixité sociale pour près d'un habitant sur deux

À une échelle plus fine (*méthode*), près de la moitié des habitants de Brest métropole (45 %) vivent entourés de voisins aux niveaux de vie variés (*figure 2*). Ainsi mesurée, la mixité sociale est plus forte dans Brest métropole que pour l'ensemble des métropoles hors Paris (38 %). Ces zones mixtes sont donc celles pour lesquelles les revenus disponibles de leurs habitants sont hétérogènes (Brest-Centre). Elles regroupent 39 % des personnes en situation de pauvreté, en raison, notamment, de la part plus importante des ménages d'une seule personne (Quatre moulins).

Par opposition, les autres territoires sont ceux à dominante riche ou pauvre.

Les territoires à dominante pauvre abritent plus du quart (27 %) de la population de Brest métropole et plus de la moitié (51 %) des habitants en situation de pauvreté. Ils comprennent les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Pontanézen, Kérourien, Kérédern, Bellevue). En résulte une majorité de locataires – 42 % des ménages sont locataires dans le parc social – et proportionnellement plus de ménages monoparentaux qu'ailleurs dans Brest métropole.

Les territoires à dominante riche regroupent 28 % de la population de Brest métropole. Ils sont constitués de quartiers plutôt situés en périphérie des communes ou à proximité immédiate de la mer (Maison Blanche/Le Portzic, Kérangall/Kérampéré, Kéralliou). En lien avec leurs revenus, les ménages aisés sont pour plus des trois quarts d'entre eux propriétaires. Les couples, notamment avec des enfants, y sont surreprésentés. Par ailleurs, bien qu'à dominante riche, ces territoires hébergent 10 % des personnes situées en dessous du seuil de pauvreté.

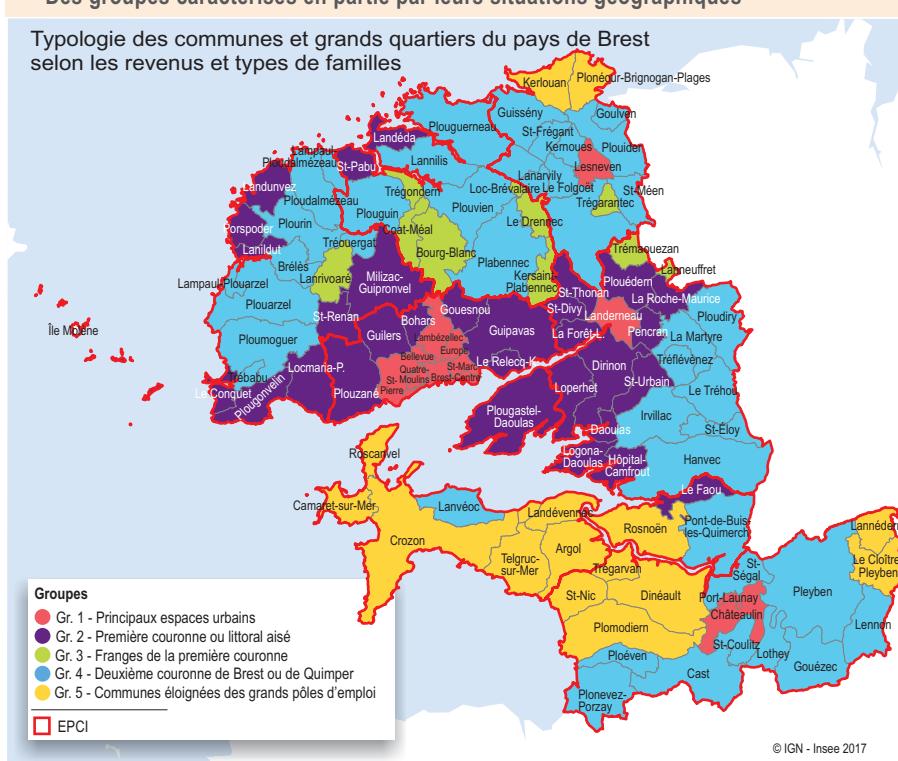
Pays de Brest : les revenus et la géographie orientent les choix résidentiels

L'aire d'influence de Brest ne s'arrête pas aux huit communes de la métropole. Elle s'étend au pays de Brest. À cette échelle, les indicateurs de niveaux de vie reflètent également peu de pauvreté et d'inégalités. Le pays de Brest regroupe 103 communes, 400 000 habitants et 180 000 ménages. Le niveau de vie médian y est plus élevé que dans Brest métropole (20 050 € annuels) et les inégalités sont légèrement moins importantes. Le taux de pauvreté se situe à 9,9 % de la population.

Dans le pays de Brest, en basant l'analyse d'une part sur les types de famille et d'autre part sur les niveaux de vie de leurs habitants, cinq groupes homogènes de territoires apparaissent (*figure 3*), reflétant l'histoire

3 Des groupes caractérisés en partie par leurs situations géographiques

Typologie des communes et grands quartiers du pays de Brest selon les revenus et types de familles



Source : Insee, Filosofi 2012 - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA.

4 Cinq profils de territoires dans le Pays de Brest

Tableau synthétique des groupes de la typologie

	Population des ménages fiscaux		Niveau de vie médian (€)	Rapport inter-déciles	Taux de pauvreté (%)	Part de ménages avec un niveau de vie... (%)			% de ménages dont la principale source de revenus est salariale	Part de propriétaires (%)	Part de biactifs parmi les couples avec enfants (%)	Indice de vieillissement
	Nombre	%				modeste (< 16 500 € à 24 500 €)	intermédiaire (de 16 500 à 24 500 €)	aisé (> 24 500 €)				
Principaux espaces urbains	151 700	37,9	18 700	3,1	14,6	37,4	36,7	25,9	55,8	52,8	63,3	0,73
1 ^{ère} couronne ou littoral aisé	128 600	32,2	21 900	2,7	5,7	21,4	40,5	38,1	55,3	80,1	76,3	0,65
Franges de la 1 ^{ère} couronne	11 100	2,8	20 700	2,2	4,5	22,2	49,4	28,4	62,5	85,0	76,8	0,44
2 ^{ème} couronne de Brest ou de Quimper	83 100	20,8	19 600	2,6	8,2	29,9	44,1	26,0	52,6	80,3	74,1	0,64
Communes éloignées des grands pôles d'emploi	25 200	6,3	19 300	2,9	11,1	32,9	39,7	27,4	39,4	78,0	68,4	1,34
Pays de Brest	399 700	100,0	20 050	2,9	9,9	30,0	40,0	30,0	54,1	68,4	71,3	0,70

Lecture : Parmi l'ensemble des ménages habitant les "principaux espaces urbains", 37,4 % ont un niveau de vie modeste, 36,7 % ont un niveau de vie intermédiaire et 25,9 % ont un niveau de vie aisés.

Source : Insee, Filosofi 2012 - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA.

de l'habitat brestois et de sa région depuis l'après-guerre, dont l'étalement urbain.

Plus d'inégalités dans les principaux espaces urbains

Le premier groupe est composé de l'ensemble des grands quartiers de Brest ainsi que des communes de Landerneau, Lesneven et Châteaulin/Port Launay. Il rassemble les principaux espaces urbains du pays. Il s'agit de l'ensemble le plus peuplé avec 38 % des habitants (*figure 4*). Le niveau de vie médian est le plus faible de tous les groupes (18 700 €) et les inégalités sont les plus marquées. Dans ce groupe, 14,6 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Dans ces espaces urbains, sont situés les grands quartiers d'habitat social du pays de Brest (Quartiers du Tourous et de Kergreis à Landerneau, cité Mathieu Donnart à Lesneven, ...) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brest. Ainsi, ce groupe concentre 56 % de la population du pays en situation de pauvreté. Les écarts de revenus entre habitants sont également importants,

notamment à Brest, dans les quartiers présentant une diversité de types de logements : Brest-Centre, Quatre Moulins, Saint-Marc, Saint-Pierre et Lambézellec. Ces inégalités sont principalement dues au faible niveau des bas revenus (10 % de la population a un niveau de vie inférieur à 10 500 € annuels). Les locataires sont surreprésentés sur ce territoire, que ce soit dans le parc social ou privé. Les ménages qui y résident sont plutôt de petite taille (47 % sont des ménages d'une seule personne contre 36 % en moyenne dans le pays).

1^{ère} couronne ou littoral aisé : plus de ménages aux niveaux de vie élevés

Le deuxième groupe rassemble 32 % de la population des ménages fiscaux du pays. Il est composé des principales communes de la première couronne et de quelques communes littorales du nord du pays. Les habitants y ont le niveau de vie médian le plus élevé de tous les groupes (21 900 €). En particulier 38 % de la population possède un niveau de vie aisés (*définitions*). La part de cadres est la plus importante dans ce territoire (18 % de l'ensemble des actifs

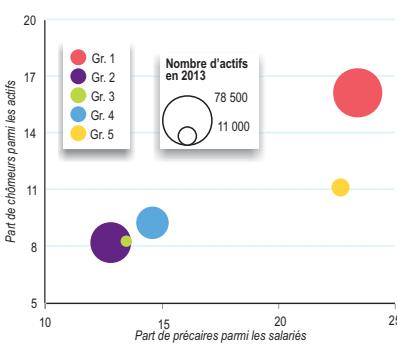
et 15 % dans le pays). C'est aussi le cas pour les ménages propriétaires (80 % contre 68 % pour l'ensemble du pays), leurs revenus plus élevés leur ayant permis d'accéder à la propriété sur ces territoires aux prix de l'immobilier les plus forts. Les ménages y résidant sont plutôt des couples, de plus de 40 ans, avec ou sans enfants, dont les revenus sont principalement salariaux. Les parts de chômeurs parmi les actifs et de population disposant d'un emploi précaire y sont les plus faibles de tous les groupes (*figure 5*). Ce territoire a connu une forte croissance démographique entre 1975 et 1990 et sa population a doublé entre 1968 et 2013 (*figure 6*). Le taux de pauvreté (5,7 %) est un des plus faibles du pays de Brest.

Aux franges de la 1^{ère} couronne : des niveaux de vie intermédiaires pour la moitié des habitants

Le troisième ensemble est composé uniquement de dix communes situées aux franges de la zone précédente. Il rassemble 2,8 % de la population du pays. Cet ensemble de communes a connu une dynamique démographique comparable à celle du groupe précédent avec un fort développement dans

5 Moins de chômage et de précarité d'emploi salarial en périurbain

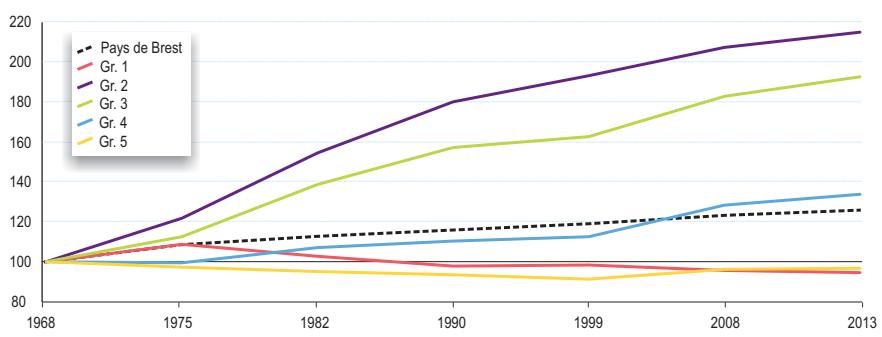
Part de chômeurs et d'emplois précaires par groupe (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013.

6 Croissance démographique plus ancienne en première couronne

Évolution de la population des 5 groupes entre 1968 et 2013 (base 100 en 1968)



Source : Insee, recensements de la population 1968 à 2013.

les années 1975-1990. Les ménages y sont majoritairement composés de couples avec enfants, âgés de moins de 50 ans, biactifs et propriétaires. Leur principale source de revenus est salariale. Contrairement au groupe précédent, les habitants de ces communes ont plus souvent un niveau de vie intermédiaire. Les inégalités sont peu présentes et le taux de pauvreté y est le moins élevé de tous les groupes (4,5 %). La part de chômeurs parmi les actifs y est faible et les actifs sont plutôt ouvriers ou employés.

Mixité de population et de niveaux de vie dans la 2^e couronne

Cet ensemble se situe dans la continuité géographique des deux ensembles précédents. Il est composé de 42 communes

situées en deuxième couronne périurbaine de Brest ou de Quimper. La croissance démographique de ce groupe de communes s'est accélérée au tournant des années 2000. En 2012, 21 % de la population du pays y réside. Une mixité de ménages s'y côtoie : des familles avec ou sans enfants mais aussi des personnes seules plus âgées qui vivaient sur ces territoires avant la périurbanisation. Le niveau de vie médian des habitants (19 600 €) est plus faible que dans les 2 groupes précédents. Le taux de pauvreté y est plus fort (8,2 % de la population). C'est en particulier le cas pour les ménages âgés et ceux composés d'une seule personne. Dans ce territoire, les ménages ayant des niveaux de vie modeste ou intermédiaire sont propriétaires, à la différence de ceux du 1^{er} groupe.

Des ménages âgés et parfois pauvres dans les communes éloignées des grands pôles d'emploi

Ces 15 communes se situent pour la plupart dans la presqu'île de Crozon. Ces communes rassemblent 6 % de la population du pays. Les caractéristiques de leurs résidents en termes de niveaux de vie se rapprochent beaucoup de celles du 1^{er} groupe. Pour autant, les réalités sociales de leurs habitants sont très différentes. C'est un territoire âgé et vieillissant dont la population est quasiment stable depuis 1968. Plus du quart (28 %) des ménages ont entre 60 et 74 ans et 23 % ont 75 ans ou plus, contre respectivement 22 % et 15 % dans l'ensemble du pays. Les ménages retraités y sont naturellement plus nombreux (respectivement 43 % et 30 %). Un tiers des habitants de ce territoire a un niveau de vie modeste. Le taux de pauvreté se situe à 11,1 % de la population. En particulier, les ménages de 75 ans ou plus, les propriétaires et les ménages d'une personne se trouvent plus souvent en situation de pauvreté qu'ailleurs. Il est probable qu'il s'agit de personnes âgées ayant de faibles pensions de retraites. Les inégalités y sont également fortes, notamment à cause de la faiblesse des niveaux de vie des ménages les plus pauvres.■

Définitions

Ménage fiscal : ensemble des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les ménages constitués de personnes qui ne sont pas fiscalement indépendantes (le plus souvent des étudiants), les contribuables vivant en collectivité et les sans-abri sont exclus des ménages fiscaux.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage (revenus – impôts + prestations sociales) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le **niveau de vie médian** partage la population en deux groupes : la moitié appartient à un ménage qui dispose d'un revenu disponible par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Les déciles partagent les niveaux de vie en dix groupes de même taille, et les quintiles en cinq groupes. Les niveaux de vie inférieurs au 3^e décile sont qualifiés de **modestes**, ceux entre le 3^e et le 7^e décile d'**intermédiaires** et ceux supérieurs au 7^e décile d'**aisés**.

Rapport interdécile : le rapport entre le 9^e décile (D9) et le 1^{er} décile (D1) mesure l'écart entre les hauts et les bas niveaux de vie. C'est un indicateur d'inégalité.

Taux de pauvreté : part d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au **seuil de pauvreté**. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, en 2012, il est estimé à 11 871 € annuels.

Sources et méthodes

Les statistiques de revenus et les caractéristiques des populations sont issues de l'exploitation du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012 et des recensements de la population.

La mixité de voisinage est déterminée sur un maillage de 200 m x 200 m. Pour chaque carreau sont estimés les pourcentages des habitants appartenant à chacun des 5 quintiles de la distribution de Brest métropole. Chaque carreau est ensuite associé à un des 9 profils de la distribution de niveaux de vie. Les carreaux disposent au moins de 11 ménages fiscaux et l'ensemble des carreaux représentent 92 % de la population.

La classification en 5 groupes repose sur les indicateurs de Filosofi 2012 (niveau de vie, inégalité, taux de pauvreté, intensité de la pauvreté par âges et type de ménages). Le zonage utilisé découpe le territoire du pays de Brest en 109 zones : la commune de Brest, découpée en sept grands quartiers, et les autres communes. Pour cette étude, la communauté de communes de Pleyben/Chateaulin/Porzay est rattachée au zonage.

Le partenariat Insee/Adeupa : conjuguer qualité des données et connaissance des territoires

Le pays de Brest correspond à l'aire d'influence quotidienne de la métropole brestoise. Le partenariat mis en place avec l'Insee nous permet de disposer, par une analyse au carreau, d'un regard fin sur la mixité et les inégalités de revenus au sein de Brest métropole. Il propose également, par une analyse typologique, une vision d'ensemble à l'échelle des communes qui composent le pays de Brest.

Si le pays de Brest se caractérise par de faibles inégalités de revenus et un taux de pauvreté bas, les ménages les plus pauvres résident principalement, ici comme ailleurs, dans les pôles urbains et les territoires les plus excentrés.

L'étude illustre les liens complexes entre choix résidentiels, niveaux de revenus et structure de l'offre de logements. Elle met en évidence l'interdépendance des politiques de l'habitat menées au sein du pays de Brest et de leurs impacts sur le plan social.

Benjamin Grebot
directeur de l'Adeupa

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Mixité sociale et taux de pauvreté relativement faible dans Rennes Métropole / Jean-François Hervé et Valérie Molina - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 48 (2016, décembre). - 4 p.
- Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus entre les ménages et entre les territoires / Laurent Auzet, Alain Maillochon - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 20 (2015, juin). - 4 p.
- Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains / Anne-Thérèse Aerts, Sandra Chirazi, Lucile Cros. - Dans : *Insee Première* ; n° 1552 (2015, juin). - 4 p.
- Cartographier la mixité sociale à l'aide des revenus fiscaux localisés / Jean-Michel Floch (Insee) - Dans : rapport de l'observatoire national des zones urbaines sensibles (2012)

